

Errata

Message sur l'immobilier du DDPS 2007

du 31 mai 2006 (FF 2006 5153)

Ch. 2.1.6, Coûts d'investissement, Répartition des coûts selon le Code des frais de construction (CFC)

Au lieu de:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	—
1	Travaux préparatoires	1,225
2	Bâtiments	18,624
3	Equipements d'exploitation	1,685
4	Aménagement extérieurs	4,053
5	Frais annexes	0,561
8	Imprévus	1,770
0–8	Total des coûts de construction	27,918
9	Equipement	1,082
0–9	Total des coûts dont honoraires	29,000 3,082
Crédit d'engagement		29,000

Indice avril 2004 = 114,7 points Suisse orientale (octobre 1998 = 100 points)

Taux TVA 7,6 %

Lire:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	—
1	Travaux préparatoires	1,225
2	Bâtiments	18,624
3	Equipements d'exploitation	1,685
4	Aménagement extérieurs	4,053
5	Frais annexes	0,561
8	Imprévus	1,770
0–8	Total des coûts de construction	27,918
9	Equipement	1,082
0–9	Total des coûts	29,000
	dont honoraires	3,082
Crédit d'engagement		29,000
Indice avril 2005 = 110,5 points Suisse orientale, immeubles de bureaux neufs		
(octobre 1998 = 100 points)		Taux TVA 7,6 %

Ch. 2.2.3, Figure 2.2.3.1

Figure incorrecte (rond):



Figure correcte (rond):



Ch. 2.2.6, Coûts d'investissement, Répartition des coûts selon le Code des frais de construction (CFC)

Au lieu de:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	—
1	Travaux préparatoires	0,226
2	Bâtiments	13,131
3	Equipements d'exploitation	0,388
4	Aménagement des environs	1,899
5	Frais annexes	0,356
8	Imprévus	0,700
0–8	Total des coûts de construction	16,700
9	Equipement	0,400
0–9	Total des coûts	17,100
	dont honoraires phase 3 (crédit pour l'établissement du projet)	–0,850
	Crédit d'engagement	16,250

Indice avril 2004 = 114,7 points région lémanique (octobre 1998 = 100 points)

Taux TVA 7,6 %

Lire:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	—
1	Travaux préparatoires	0,226
2	Bâtiments	13,131
3	Equipements d'exploitation	0,388
4	Aménagement des environs	1,899
5	Frais annexes	0,356
8	Imprévus	0,700
0–8	Total des coûts de construction	16,700
9	Equipement	0,400
0–9	Total des coûts	17,100
	dont honoraires phase 3 (crédit pour l'établissement du projet)	–0,850
	Crédit d'engagement	16,250

Indice avril 2004 = 114,7 points région lémanique, construction: total
(octobre 1998 = 100 points)

Taux TVA 7,6 %

Ch. 2.3.4, Figure 2.3.4.1

Figure incorrecte:



Figure correcte:



Ch. 2.3.6, Coûts d'investissement, Répartition des coûts selon le Code des frais de construction (CFC)

Au lieu de:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	—
1	Travaux préparatoires	0,499
2	Bâtiments	8,205
3	Equipements d'exploitation	0,388
4	Aménagement des environs	1,899
5	Frais annexes	0,356
7	Imprévus	2,966
8		0,590
0–8	Total des coûts de construction	12,530
9	Equipement	0,250
0–9	Total des coûts	12,780
	dont honoraires phase 3 (crédit pour l'établissement du projet)	–0,780
	Crédit d'engagement	12,000

Indice avril 2004 = 114,7 points Espace Mittelland (1^{er} octobre 1998 = 100 points)
Taux TVA 7,6 %

Lire:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	—
1	Travaux préparatoires	0,499
2	Bâtiments	8,205
3	Equipements d'exploitation	—
4	Aménagement des environs	—
5	Frais annexes	0,270
6	Distribution centrale	2,966
8	Imprévus	0,590
0–8	Total des coûts de construction	12,530
9	Equipement	0,250
0–9	Total des coûts	12,780
	dont honoraires phase 3 (crédit pour l'établissement du projet)	–0,780
	Crédit d'engagement	12,000

Indice avril 2005 = 112,9 points Espace Mittelland, construction: total
(octobre 1998 = 100 points)

Taux TVA 7,6 %

Ch. 2.4.6, Coûts d'investissement, Répartition des coûts selon le Code des frais de construction (CFC)

Au lieu de:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	—
1	Travaux préparatoires	0,031
2	Bâtiments	11,617
3	Equipements d'exploitation	1,422
4	Aménagement des environs	0,080
5	Frais annexes	0,760
8	Imprévus	1,360
0–8	Total des coûts de construction	15,780
9	Equipement	1,120
0–9	Total des coûts	16,900
	dont honoraires	1,530
	Crédit d'engagement	16,900

Indice avril 2004 = 114,7 points Suisse centrale (octobre 1998 = 100 points)

Taux TVA 7,6 %

Lire:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	—
1	Travaux préparatoires	0,033
2	Bâtiments	12,500
3	Equipements d'exploitation	1,531
4	Aménagement des environs	0,086
5	Frais annexes	0,081
8	Imprévus	1,463
0–8	Total des coûts de construction	15,694
9	Equipement	1,206
0–9	Total des coûts	16,900
	dont honoraires	1,530
	Crédit d'engagement	16,900

Indice avril 2005 = 105.4 points Zurich, bâtiment (octobre 1998 = 100 points)

Taux TVA 7,6 %

Ch. 2.6

Ne concerne que le texte italien.

Ch. 2.6.6, Coûts d'investissement, Répartition des coûts selon le Code des frais de construction (CFC)

Au lieu de:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	0,040
1	Travaux préparatoires	0,675
2	Bâtiments	19,325
3	Equipements d'exploitation	4,240
4	Aménagement des environs	1,1600
5	Frais annexes	1,390
8	Imprévus	1,640
0-8	Total des coûts de construction	28,470
9	Equipement	0,080
0-9	Total des coûts	28,550
	dont honoraires	3,960
	Crédit d'engagement	28,550

Indice avril 2004 = 114,7 points Espace Mittelland (octobre 1998 = 100 points)

Taux TVA 7,6 %

Lire:

N°	Groupes principaux	Millions de francs
0	Terrain	0,040
1	Travaux préparatoires	0,675
2	Bâtiments	19,325
3	Equipements d'exploitation	4,240
4	Aménagement des environs	1,160
5	Frais annexes	1,390
8	Imprévus	1,640
0-8	Total des coûts de construction	28,470
9	Equipement	0,080
0-9	Total des coûts	28,550
	dont honoraires	3,960
Crédit d'engagement		28,550

Indice avril 2005 = 110.9 points Espace Mittelland, bâtiment (octobre 1998 = 100 points)
Taux TVA 7,6 %

**Arrêté fédéral
sur l'immobilier du DDPS
(Message sur l'immobilier du DDPS 2007)**

Projet

du ... (FF **2006** 5201)

Annexe, tableau, let. B

Au lieu de:

Projets selon les ch. 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.7

Lire:

Projets selon les ch. 2.2, 2.4, 2.5, 2.7

25 juillet 2006

Département fédéral de la défense, de la protection
de la population et des sports

Errata: Message sur l'immobilier du DDPS (Message sur l'immobilier du DDPS 2007)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.07.2006
Date	
Data	
Seite	6323-6332
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 800

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.
I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.